

SM le Roi préside la signature d'une convention pour le développement urbain de Tanger d'un montant de 2,46 milliards Dh

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 02-09-2008 15:13:37

SM le Roi Mohammed VI a présidé, vendredi à Béni Makada (Tanger), la signature d'une convention relative au programme de développement urbain de la ville de Tanger (2009-2013) pour un coût global de 2,46 milliards DH.

Cet important investissement, qui bénéficiera en premier lieu à des quartiers populaires et périphériques de la ville en vue d'assurer une harmonie à l'espace urbain de la cité du Détroit, est réparti en plusieurs volets allant du renforcement des infrastructures de base et des équipements sociaux aux chantiers ayant trait à l'environnement.

Ce programme s'inscrit ainsi dans l'esprit des Hautes Directives Royales visant la mise à niveau du tissu urbain des villes du Royaume pour offrir un cadre de vie agréable aux citoyens.

Dans le cadre de ce projet de grande envergure, l'arrondissement de Béni Makada, constitué essentiellement de quartiers populaires, est doté d'un budget de 1,2 milliard DH destiné à la réalisation de chantiers relatifs à l'aménagement des voiries structurantes (540 millions DH), les voiries de proximité (400 millions DH) et le ravalement des façades (100 millions DH).

L'arrondissement, qui compte une concentration de quartiers à forte densité, bénéficiera également d'un montant de 80 millions DH qui sera alloué à l'amélioration du transport collectif, en plus de 30 millions DH pour améliorer la circulation. Une enveloppe de 50 millions DH sera également engagée pour le renforcement des équipements sociaux qui profiteront à la population des quartiers de l'arrondissement.

Un montant de 860 millions DH sera affecté aux arrondissements de Chraf Souani, Chraf Meghougha et Tanger-Médina dans le cadre de ce vaste chantier de mise à niveau urbaine.

Ainsi, un montant de 510 millions DH est destiné au financement des chantiers de création des voiries et d'aménagement des voiries de proximité sur le territoire des trois arrondissements. Par ailleurs, une enveloppe de 210 millions DH sera engagée pour mettre à niveau et optimiser le transport collectif, en plus d'un montant de 50 millions DH pour le volet "amélioration de la circulation" et d'une enveloppe de 30 millions DH pour renforcer les équipements sociaux des trois arrondissements.

D'autre part, un montant de 225 millions DH sera consacré aux chantiers d'amélioration de

l'environnement de l'espace urbain de Tanger. Ces chantiers porteront sur l'aménagement des cours des oueds traversant l'espace urbain de Tanger (Oued Lihoud, Oued El-Mellah, Oued Souani et Oued Meghougha).

Les travaux à réaliser sont de nature à remédier à certaines nuisances environnementales et à intégrer ces cours d'eau dans l'espace urbain. La consistance des travaux comprend notamment le renforcement du réseau des canalisations, la construction de collecteurs des eaux usées et un canal de dérivation de 3 kms.

La mise à niveau de la médina de Tanger qui représente la mémoire et l'histoire atypique de la capitale du Détroit est dotée d'un budget de 130 millions DH. Ce montant sera consacré au ravalement des façades (60 millions DH), la stabilisation de la falaise surplombant la façade maritime de la cité au niveau du quartier Al Kasbah (40 millions DH), le relogement des ménages résidant dans habitations menaçant ruine (20 millions DH) et le renouvellement de l'éclairage public (10 millions DH).

Pour désengorger la circulation autour de Tanger, un montant de 60 millions DH sera investi dans l'aménagement de voies sub-urbaines. Il s'agit d'une rocade empruntant les routes provinciales 4600 et 4602 et l'aménagement de l'accès à la localité Hjar Nhal par la RP. 4603 pour des coûts respectivement de 40 et 20 millions DH.

Ces deux chantiers s'inscrivent dans le cadre d'un Schéma directeur de la circulation de la ville de Tanger, qui est doté d'un budget global de 290 millions de DH. Ce schéma prévoit, entre autres, la création de 123 ronds points, la réorganisation de la circulation et la construction de parkings sous-terrains.

Dans le cadre d'une vision d'un aménagement urbain aux normes et aux standards modernes, un investissement de 45 millions DH sera alloué à la création de centres de secours et d'installations de lutte contre les incendies.

Cet effort d'investissement colossal qui permettra à Tanger de renouer avec son lustre et d'être au niveau du développement économique que connaît actuellement la région dans le sillage des grands projets structurants, est assuré par un montage financier impliquant plusieurs parties.

La plus importante contribution sera apportée par le ministère de l'Intérieur (750 millions DH), le budget général de l'Etat (500 millions DH), le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'espace (350 millions DH), la Commune urbaine de Tanger (300 millions DH) et le Fonds d'Equipement Communal (350 millions DH).

Ce montage compte également un apport du ministère de l'Equipement et du Transport (60 millions DH) et de l'Agence de promotion et de développement des provinces du nord -APND- (150 millions

DH).

La convention relative au programme de développement de l'espace urbain de Tanger a été signée par le ministre de l'Intérieur, M. Chakib Benmoussa, le ministre de l'Economie et des Finances, M. Salaheddine Mezouar, le ministre de l'Equipement et des transports, M. Karim Ghellab, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement, M. Taoufiq Hejira, le Wali de la Région

Tanger-Tétouan, M. Mohammed Hassad, le Directeur général de l'APDN, M. Fouad Brini, le Directeur général du Fonds d'Equipement Communal, M. Karim Mansouri, le Président de l'Assemblée provinciale Tanger-Asilah, M. Hassan Hammouti, le Président de la Commune urbaine de Tanger, M. Dahman Derham.

MAP